

Test d'entrée pour les études de dentiste

● En juin dernier, 119 diplômés dentistes généralistes sont sortis des universités francophones (UCL, ULB et ULg) alors que les quotas (besoins) avaient été fixés à 52 pour 2015 ! Depuis 2009, on assiste à un réel engouement pour cette profession qui commence à afficher complet. Pour limiter le nombre de nouveaux dentistes, le décret Marcourt, paru au Moniteur Belge ce mercredi, instaure des filtres.

Pour les étudiants qui veulent se lancer en dentisterie, il y aura désormais un test d'orientation organisé avant l'entrée en première année (en juillet et septembre).

« Il ne s'agira pas d'un examen d'entrée qui recalera le candidat », explique Michel Devriese, président de l'association dentaire belge francophone, « mais plutôt d'un test d'évaluation non contraignant ». Il sera obligatoire de le passer mais non de le réussir. Ce test, qui ne sera organisé qu'à partir de la rentrée de septembre 2016, portera sur la biologie, la chimie, les maths, la physique, la communication écrite, l'analyse, la synthèse et l'argumentation et aussi sur la connaissance des langues française et anglaise...

Mais quel intérêt d'un tel test

puisqu'il ne faudra même pas le réussir ? « Ce test va peut-être conscientiser le jeune qu'il n'est pas fait pour devenir dentiste », répond M. Devriese. « Il aura donc peut-être un effet dissuasif sur certains ». Autre nouveauté, qui sera appliquée dès cette année scolaire 2015-2016, l'organisation d'un concours (plutôt qu'un examen) en fin de première année, où seuls les meilleurs seront repris.

LES UNIVERSITÉS DÉBORDÉES

Pour Michel Devriese, ce décret est une bonne chose mais est trop timide. « Les universités sont confrontées à un trop-plein d'étudiants », dit-il. « Comme dans toute profession, on n'a pas besoin d'être trop nombreux par rapport à la démographie mais aussi par rapport à la capacité de formation des universités. Certaines de nos universités francophones ont dû réduire d'un tiers et parfois même de moitié le temps en labo. Or, c'est une étape essentielle de l'apprentissage où l'étudiant peut travailler sur des mannequins avant de vraiment toucher aux patients. Pour une meilleure formation de nos futurs dentistes, il faut donc adapter le nombre d'étudiants aux capacités des universités. »

Bien qu'il les juge trop légers,

Michel Devriese espère que ces filtres diminueront « le gaspillage actuel ».

TAUX DE RÉUSSITE EN 1^{re} : 25 % !

Il s'explique : « Aujourd'hui, le taux de réussite est de 25 % seulement en 1^{re} année côté francophone où le test d'évaluation n'existe pas encore. En Flandre, où ce test existe déjà depuis plusieurs années, c'est l'inverse : 3 étudiants sur 4 réussissent ! »

Il y a actuellement 7.500 dentistes en Belgique dont 3.000 environ côté francophone, « très mal répartis sur le territoire », selon M. Devriese. ■

F. DE H.